



SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ SIGNALER UN CRIME EN LIGNE?

L'outil **Signalement en ligne de crimes (SELC)** est, pour les résidents desservis par la GRC de la Saskatchewan, un moyen simple et pratique de signaler certains crimes.

COMMENT FONCTIONNE LE SELC?

- L'outil est accessible en tout temps, et il faut environ 15 minutes pour signaler un crime.
- Dans l'outil, vous répondrez à une série de questions visant à renseigner la police sur le crime signalé.
- Une fois le signalement fait, vous recevrez un numéro d'incident par courriel.
- Un policier communiquera avec vous si d'autres renseignements sont nécessaires.



Scannez le code QR pour utiliser l'outil SELC

QUELS TYPES DE CRIMES PEUVENT ÊTRE SIGNALÉS EN LIGNE?

- **Fraudes et escroqueries** : Tout type de fraude de moins de 5 000 \$ (p. ex. fraude liée à l'Agence du revenu du Canada, renseignements personnels sur l'identité compromis, fraude par téléphone/Internet, etc.).
- **Dommages/vandalisme** : Tout type de dommage matériel de moins de 5 000 \$ (p. ex. boîtes aux lettres de Postes Canada, sites de champs de pétrole, etc.).
- **Biens perdus et volés** : Tout type de biens volés ou perdus de moins de 5 000 \$ (p. ex. vol dans un véhicule à moteur, vol de courrier, de bicyclette, de fil de cuivre, etc.).
- **Infractions au Code de la route** : Toute plainte relative à la circulation lorsque la direction de déplacement du véhicule est inconnue, que la plaque d'immatriculation est inconnue ou que la description du véhicule est incomplète (p. ex. silencieux bruyant, manœuvres périlleuses/conduite dangereuse, excès de vitesse, etc.).
- **Harcèlement au téléphone ou par communications électroniques** : comprend les médias sociaux et les messages textes. *Ne comprend pas les menaces de violence ou de sextorsion.

IMPORTANT : En cas d'urgence ou de risque pour la sécurité publique, composez le 911.
L'outil Signalement en ligne de crimes ne doit être utilisé qu'à titre de ressource supplémentaire.